

## N° 9.

DIVISION du temps, au pénitencier du Manitoba, les jours de semaine, pendant les saisons d'été et d'hiver de 1883 et 1884.

Division.	Été.			Hiver.			Observations.
	De	À	Temps	De	A	Temps	
	A. M.	A. M.	H. M.	A. M.	A. M.	H. M.	
Les prisonniers se lèvent, se lavent, s'habill.	5.50	6.00	0 10	6.20	6.30	0 10	
Travail, y compris l'aller et le retour.....	6.00	7.30	1 30	6.30	7.30	1 00	
Déjeuner .....	7.30	7.40	0 10	7.30	7.40	0 10	
En cellule.....	7.40	8.30	0 50	7.40	8.30	0 50	
		P. M.			P. M.		
Travail, y compris l'aller et le retour.....	8.30	12.30	4 00	8.30	12.30	4 00	
Dîner.....	12.30	12.45	0 15	12.30	12.45	0 15	
En cellule.....	12.45	1.00	0 15	12.45	1.00	0 15	
À l'école.....	1.00	1.30	0 30	1.00	1.30	0 30	
Travail, y compris l'aller et le retour.....	1.30	5.40	4 10	1.30	5.10	3 40	
Raccommodage, thé, etc .....	5.40	6.00	0 20	5.10	5.30	0 20	
Durée totale.....			12 10			11 10	
RÉSUMÉ.							
Heures employées au travail, y compris le rassemblement, l'aller et le retour.....			9 50			8 50	
Heures employées au repas .....			0 25			0 25	Non compris le souper.
Heures employées à l'école, etc.....			0 30			0 30	
Heures de cellule .....			1 05			1 05	
Raccommodage, thé, etc.....			0 20			0 20	
Durée totale .....			12 10			11 10	